

Compte-rendu du Conseil Municipal du 07/12/2023

Présents : BRETIN Anthony, CHAUVIN Eric, GENET Juliette, MANZONI Jean-Michel, MICHAUD Luc, MILLET Damien, MOUREZ Thierry, VALLET Patricia.

Excusés : GIRARD Georges-François, TRESY Philippe, donne pouvoir à VALLET Patricia.

Secrétaire de séance : CHAUVIN Eric.

8 présents, 9 votants

M. le Maire, Luc Michaud, ouvre la séance à 20 h.

* Préambule

Une délibération non inscrite à l'ordre du jour, relative à une modification de ligne budgétaire, doit être abordée. Les 9 votants (8 présents) acceptent à l'unanimité qu'elle soit discutée pendant la séance.

1 - Révision convention et location antenne relais

Orange a signé un partenariat avec ATC France, une filiale d'American Tower Corporation spécialisée dans la gestion et la commercialisation des infrastructures de réseau, qui porte sur le déploiement entre 2020 et 2024 de 900 à 2000 nouveaux sites situés majoritairement en zone rurale et sur les axes de transport : une mise en commun de leur savoir-faire au bénéfice de l'amélioration de la couverture réseau en France.

ATC France a acquis le bail Orange pour l'antenne relais le 01/07/2022 et propose maintenant à la commune :

- de mettre en place un nouveau bail, mise à jour avec révision du tarif du bail Orange signé le 29/03/2021,
- ou d'acheter la parcelle de l'emprise du site, 60 m², pour un montant de 9.000 € représentant environ 6 ans de location.

Dans l'optique de conserver à la commune la maîtrise de l'occupation des sols sur l'intégralité de son territoire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des 9 votants opte pour la mise en place du nouveau bail, en y incluant une clause spécifiant que l'éventuelle future implantation de tout nouvel opérateur se fasse sur la même antenne.

2 - Projets et travaux en cours

Ecluse rue des Lauzes, les travaux de passage en bordures béton se réalisant sur une route départementale, un nouveau dossier de demande à bénéficier des Amendes de Police et de DETR, subventions qui viendront diminuer le reste à charge de la commune sur un montant des travaux devisés à 11.000 €, doit être constitué..

Aire de jeux, en attente d'avancement.

Toiture église, un devis pour la réfection de la toiture en petites tuiles est parvenu en mairie pour un montant de 29.500 €. Une demande de subvention DETR sera déposée en 2024 pour une réalisation des travaux avant dégradation de l'étanchéité.

Parallèlement sera étudiée la possibilité de faire entrer ces travaux dans le cadre des Zones d'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables.

Columbarium, un nouveau bloc de cases est maintenant en place.

* - Délibération non prévue, modification ligne budgétaire

Nouvelle disposition apparue cette année, la possibilité pour les élus indemnisés d'opter pour une cotisation retraite volontaire implique une modification de ligne budgétaire : allouer 1.700 € au compte 65314 "retraite/indemnités" nouvellement créé en les retirant du compte 11632.

Par délibération à l'unanimité des 9 votants, le Conseil Municipal valide la modification budgétaire.

3 - Questions diverses

MAIRIE

Impasse du 8 Mai, le point est abordé en tout début de réunion afin de libérer au plus tôt M. Charlie Rousselot-Pailley, le propriétaire des bâtiments qui la ceignent. Lequel propose à la commune d'acquérir cette parcelle AH672, déclassée de l'espace public en août 2014 et intégrée depuis au domaine privé communal, pour engager une opération immobilière aux contours encore flous (réhabilitation, vente,...). Intéressée par la perspective de voir rénové cet espace de l'entrée dans le village, la commune rappelle son souhait de conserver la maîtrise de l'occupation des sols sur l'intégralité de son territoire.

Ainsi, dans l'incertitude d'une évolution rapide vers une situation améliorée, il n'est pour l'instant pas donné suite à la proposition d'achat. Cependant, afin de limiter les complications à la réalisation du projet, quel qu'il soit, elle propose un engagement à céder la parcelle AH672 au propriétaire du moment où sera déposée une demande d'urbanisme visant à la réhabilitation de l'ensemble immobilier. Un acte notarié sera déposé en ce sens.

Voirie "chez les Remondys" à Rosnay, la totalité des propriétaires concernés ont donné leur accord pour les échanges de parcelles qui permettront enfin la régularisation du cadastre et les travaux de réfection de la route. Le bornage se fera en leur présence sur site le mercredi 13 décembre.

Mobilier urbain, le remplacement du banc endommagé récemment au bout de la Rue Neuve est pris en charge par l'assurance. Un nouveau banc métal et bois composite prendra prochainement sa place, et un autre sera installé devant la mairie

Révision liste électorale, la liste est actualisée pour prendre en compte les mouvements des habitants, nouvellement inscrits ou ayant quitté la commune. Les courriers les informant de leur situation et les incitant à prendre leurs dispositions d'ici le 31/12 sont envoyés. Pour rappel, le scrutin des élections européennes se tiendra le 9 juin 2024.

Conseil municipal de janvier, la régularité des réunions du Conseil Municipal, tous les premiers jeudis du mois, fait tomber la prochaine date pendant les vacances scolaires de fin d'année. Il est décidé de décaler la réunion de janvier au jeudi 11.

Bulletin 2024, les différents articles sont en cours de rédaction, et les associations sont sollicitées pour émettre les textes qu'elles souhaitent voir y figurer.

TRAVAUX

Eaux pluviales, l'abondance des précipitations fait apparaître un problème de stagnation en surface sur la droite de l'extrémité Nord de la Rue Neuve, signe d'un manque de capacité des évacuations actuelles. Un nouveau schéma de captation des eaux pluviales du secteur est à l'étude pour une réalisation prochaine.

VILLAGE

Repas des Aînés, 38 bénéficiaires seront autour de la table du restaurant "Paris-Genève" le dimanche 17/12 à Perrigny. Et quatre personnes hébergées en structure d'accueil se verront remettre un colis.

Illuminations, les décorations seront installées le 15/12 par le prestataire Favier Electricité.

STRUCTURES EXTERIEURES

ONF affouage, la campagne d'affouage 2023-24 tarde à démarrer, en attente de l'intervention des bûcherons pour l'abattage des fûts dont les houppiers constituent une partie du lot de chacun des 4 affouagistes inscrits.

Enedis, une coupure d'électricité est programmée le mercredi 27 décembre entre 8 h et 14 h pour remplacer 3 supports Haute Tension en fin de vie (la ligne qui monte à Rosnay). C'est donc tout le hameau de Rosnay qui sera privé d'alimentation électrique. A noter également que l'antenne relais cessera de fonctionner pendant l'intervention, les clients Orange peuvent être impactés par des dysfonctionnements du réseau.

ComCom BHS, une récente réunion de la commission Finances de la CCBHS pointe l'émergence d'un nouveau déficit important pour le budget intercommunal.

Opération Grand Site, la campagne de comptage de l'étude de fréquentation relève 642 500 visites cumulées entre avril et septembre 2023, ce qui correspondrait à environ 795 000 visites à l'année sur le territoire de l'OGS. Un nombre important qui peut expliquer le ressenti de saturation par les habitants des principaux villages concernés.

L'analyse plus détaillée indique cependant que, malgré une fréquentation en hausse constante d'environ 4 à 5 % chaque année depuis plusieurs années, le site n'est pour l'instant pas encore complètement engorgé. Il est tout de même opportun d'envisager maintenant les solutions à apporter pour améliorer la situation actuelle et pour permettre de conserver à l'avenir des conditions de vie agréables aux habitants tout en accueillant plus et mieux les visiteurs.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le jeudi 11 janvier 2024 à 20 heures.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, M. le Maire déclare la séance levée à 21 h 45.

Le présent compte-rendu (manuscrit) est approuvé et signé par l'ensemble des présents au Conseil Municipal.

Lavigny, le 13/12/2023

Le Maire, Luc MICHAUD.

